

Communiqué de presse

Paris, le 23 avril 2009

Accor émet un emprunt obligataire de 600 millions d'euros

Accor a procédé avec succès aujourd'hui au placement d'un emprunt obligataire d'un montant de 600 millions d'euros, à taux fixe, d'une durée de 4 ans (maturité 6 mai 2013), assorti d'un coupon de 6,50%.

Accor a pu réaliser cette émission dans de bonnes conditions auprès de plus de 350 investisseurs institutionnels européens, l'opération ayant été sursouscrite plus de sept fois.

Cette opération permet de renforcer la liquidité du Groupe, de diversifier ses sources de financement et d'allonger la durée moyenne de sa dette.

Les arrangeurs de cette opération sont BNP Paribas, Calyon et The Royal Bank of Scotland PLC.

Accor, groupe mondial et leader européen dans l'hôtellerie, leader mondial dans les services aux entreprises et aux collectivités publiques, est présent dans près de 100 pays avec 150 000 collaborateurs. Il met au service de ses clients le savoir-faire acquis depuis plus de 40 ans dans ses deux grands métiers :

- **l'Hôtellerie**, avec les marques **Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Mercure, Suitehotel, Ibis, all seasons, Etap Hotel, Formule 1 et Motel 6**, représentant 4000 hôtels et près de 500 000 chambres dans 90 pays, ainsi que ses activités complémentaires, avec notamment **Lenôtre** ;

- **les Services**, 32 millions de personnes bénéficient dans 40 pays des prestations de Accor Services (avantages aux salariés et aux citoyens, récompenses et motivation, gestion des frais professionnels).

CONTACTS PRESSE

Alain Delrieu
Attaché de Presse
Senior
Tél. : +33 1 45 38 84 85

Aurélie Langevin
Attaché de Presse
Tél.: +33 1 45 38 84 76

CONTACTS INVESTISSEURS

Eliane Rouyer-Chevalier
Directeur Relations Investisseurs
et Communication Financière
Tél. : +33 1 45 38 86 26

Olivia Testas
Relations Investisseurs
Tél. : +33 1 45 38 86 33